

Ville de Villeneuve d'Ascq

Décision



Objet : Marché subséquent n° 9 - Interventions diverses - Hiver 2025 - Accord-cadre à marchés subséquents "Interventions diverses sur le patrimoine arboré de la commune de Villeneuve d'Ascq" - Lots 1 à 4

N° : VA_DEC2024_771
Service : Administratif et financier

Nous, Gérard CAUDRON, Maire de Villeneuve d'Ascq, agissant en cette qualité,

Vu la délibération VA_DEL2020_61 du 5 juillet 2020 donnant délégation dans le cadre de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales et fixant le seuil de délégation à 214 000 € HT pour les marchés de fournitures et services et à 1 000 000 € HT pour les marchés de travaux,

décidons

De conclure le marché repris en objet avec :

- Pour le lot n°1 - Nord : Breucq - Sart-Babylone - Recueil, la société Eco Paysages située 14bis, rue de l'étang Léon Masset à Noyelles sur Escaut, pour un montant de 17 970 € HT (21 564 € TTC) ;
- Pour le lot n° 2 - Ouest : Prés - Flers-Bourg - Château - Pont de Bois, Eco Paysages située 14bis, rue de l'étang Léon Masset à Noyelles sur Escaut, pour un montant de 14 970 € HT (17 964 € TTC) ;
- Pour le lot n° 3 - Est : Cousinerie - Annappes - Poste - Brigode - Résidence - Ascq, Eco Paysages située 14bis, rue de l'étang Léon Masset à Noyelles sur Escaut, pour un montant de 33 850 € HT (40 620 € TTC) ;
- Pour le lot n° 4 - Sud : Hôtel de ville - Triolo - Cité Scientifique - Haute Borne, Eco Paysages située 14bis, rue de l'étang Léon Masset à Noyelles sur Escaut, pour un montant de 24 480 € HT (29 376 € TTC).

Imputation comptable : 61521 511 2510

Politique publique (domaine-action-activité) :02.2.1 Entretien des espaces verts

Fait à Villeneuve d'Ascq
le vendredi 20 décembre 2024

Le Maire,
Gérard CAUDRON

ID télétransmission : 059-215900930018-20240101-207635A-AU-1-1
Date AR Préfecture : mardi 31 décembre 2024

N° : VA_DEC2024_771
(PROJET : VA_PROJDEC_12746)

1/2

